

95MENUISERIE
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000 euros
9 rue de la Pompe
95800 CERGY

R.C.S. PONTOISE B 909685299

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30 NOVEMBRE 2022

L'an Deux Mille Vingt Deux,

Le Trente Novembre,

À dix heures,

Les associés de la société 95MENUISERIE, société à responsabilité limitée, au capital de 1.000 euros, dont le siège social est situé à Cergy (95800), 9 rue de la Pompe, se sont réunis sur convocation faite par le gérant, audit siège, en vue de l'examen des comptes de l'exercice 2022.

L'assemblée est présidée par monsieur FERREIRA ESPERANCO Antonio, gérant.

Après avoir rappelé qu'il possède 60 parts sociales, il constate que sont présents à la réunion :

- Mr VIEIRA ESPERANCO Bruno, associé, propriétaire de 20 parts,
- Mr VIEIRA ESPERANCO Gonçalo, associé, propriétaire de 20 parts.

Monsieur le Président constate que la totalité du capital social étant représentée, l'assemblée peut valablement délibérer.

Il dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- une copie des lettres de convocation,
- le rapport du gérant sur les opérations de l'exercice de 2022,
- le bilan, le compte de résultat et l'inventaire concernant l'exercice clos le 31 mai 2022,
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Monsieur le Président déclare que tous les documents visés à l'article 56 de la loi du 24 juillet 1966 et à l'article 36 du décret du 23 mars 1967, ont été adressés et mis à la disposition des associés, conformément aux dispositions légales en vigueur.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée :

- Rapport du gérant sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice 2022,
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mai 2022,
- Affectation des résultats,
- Quitus à la gérance,
- Questions diverses.

Monsieur le Président donne lecture du rapport du gérant sur les opérations de l'exercice ainsi que lecture du bilan et du compte de résultat arrêtés au 31 mai 2022.

Puis, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Les associés, après avoir pris connaissance du rapport du gérant sur les comptes de l'exercice 2022, approuvent ces comptes dans toutes leurs parties ainsi que le bilan et le compte de résultat, tels qu'ils sont présentés, faisant ressortir un bénéfice de 12.071 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés décident, sur la proposition de la gérance, d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 12.071 euros, au compte de réserve légale pour un montant de 100 euros et le solde au compte de report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les associés donnent à monsieur FERREIRA ESPERANCO Antonio, gérant, quitus de la gestion au cours de l'exercice clos le 31 mai 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à dix heures trente minutes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés et le gérant.

Pour copie certifiée conforme.

LE GERANT

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'A. Jumeau', written in a cursive style.

95MENUISERIE
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000 euros
9 rue de la Pompe
95800 CERGY

R.C.S. PONTOISE B 909685299

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 NOVEMBRE 2022

PREMIERE RESOLUTION

Les associés, après avoir pris connaissance du rapport du gérant sur les comptes de l'exercice 2022, approuvent ces comptes dans toutes leurs parties ainsi que le bilan et le compte de résultat, tels qu'ils sont présentés, faisant ressortir un bénéfice de 12.071 euros.

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés décident, sur la proposition de la gérance, d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 12.071 euros, au compte de réserve légale pour un montant de 100 euros et le solde au compte de report à nouveau.

TROISIEME RESOLUTION

Les associés donnent à monsieur FERREIRA ESPERANCO Antonio, gérant, quitus de la gestion au cours de l'exercice clos le 31 mai 2022.

oOo



95MENUISERIE
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000 euros
9 rue de la Pompe
95800 CERGY

R.C.S. PONTOISE B 909685299

ANNEXE AU BILAN
AVANT REPARTITION DES RESULTATS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MAI 2022

Le total du bilan au 31 mai 2022, concerné par la présente annexe, s'élève à 72.326 euros.

Le compte de résultat dégage un bénéfice de 12.071 euros.

Les comptes ont été arrêtés par les associés le 30 novembre 2022.

Le capital de la société est de 1.000 euros. Il est divisé en cent parts de 10 euros chacune.

L'exercice a une durée de cinq mois, couvrant la période du 15 janvier 2022 au 31 mai 2022.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES :

Les comptes annuels sont établis suivant les principes comptables résultant de la réglementation et les différentes méthodes d'évaluation sont mentionnées dans les notes du bilan.

NOTES SUR LE BILAN :

ACTIF :

IMMOBILISATIONS :

AMORTISSEMENTS : Il a été considéré que l'amortissement pratiqué, qu'il soit linéaire ou dégressif, était équivalent à l'amortissement économique.

CLIENTS ET COMPTES RATTACHES : Les comptes clients ont été inscrits pour leur valeur nominale et, le cas échéant, font l'objet d'une provision pour dépréciation, en fonction de leur irrécouvrabilité.

Ce poste comprend uniquement le solde des clients à fin mai.

PASSIF :

CAPITAUX PROPRES :

	Solde au 31/05/2022	
Capital :	1.000	
Réserve légale :		
Report à nouveau :		
Résultat exercice :	12.071	
Total :	13.071	

oOo

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. Jany', written in a cursive style.

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SARL 95MENUISERIE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 5		
Adresse de l'entreprise 9 RUE DE LA POMPE 95800 CERGY		Durée de l'exercice précédent * 0		
Numéro SIRET* 9 0 9 6 8 5 2 9 9 0 0 0 1 0		Néant *		
		Exercice N clos le. 3 1 0 5 2 0 2 2		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	
		Fonds commercial (1) AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	8 750 972 7 778
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
		Autres titres immobilisés BD	BE	
		Prêts BF	BG	
		Autres immobilisations financières * BH	BI	
		TOTAL (II) BJ		BK
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	5 102 5 102
		Autres créances (3) BZ	CA	7 971 7 971
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:) CD	CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG	51 475 51 475	
	Charges constatées d'avance (3) * CH	CI		
	TOTAL (III) CJ	CK	64 548 64 548	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Écarts de conversion actif * (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	73 298 972 72 326	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	
			Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Copie certifiée conforme

②

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2022

Désignation de l'entreprise		SARL 95MENUISERIE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	12 071
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	13 071
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	956
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	5 272
	Dettes fiscales et sociales			DY	23 393
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	88
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	29 545
TOTAL (IV)			EC	59 255	
Ecart de conversion passif *			(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	72 326	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Écart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	59 255
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SARL 95MENUISERIE						Néant ☐ *		
		Exercice N				Total		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	86 856	FH		FI	86 856	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	86 856	FK		FL	86 856	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	86 856
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	5 712	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	40 457	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	447	
	Salaires et traitements*					FY	17 134	
	Charges sociales (10)					FZ	7 933	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	972
		- dotations aux provisions					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	72 655
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	14 201	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	14 201	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2022

Désignation de l'entreprise		SARL 95MENUISERIE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	2 130	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	86 856	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	74 785	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	12 071	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY		
	(2) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1G		
	(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *		HP		
	(3) Dont	- Crédit - bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives A6 obligatoires A9			
	(13)	dont cotisations facultatives Madelin		A7		
	(13)	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.